



Normandie Protéagineux

Analyse de la situation

Les parcelles de pois et de féveroles sont en cours de levée. Les féveroles les plus précoces sont au stade 2 feuilles, et les parcelles de pois les plus précoces atteignent quant à elles le stade 4 feuilles.

Des sitones ont été observées sur féveroles et sur pois dans tout le territoire normand. Dans une parcelle en féverole et une parcelle en pois, le seuil de 10 morsures/plante a été dépassé. Des thrips ont également été observés sur pois et sur féveroles dans le Calvados et en Seine-Martitime. Sur pois, le seuil de nuisibilité a été dépassé dans une parcelle. Rappelons que la nuisibilité des thrips n'a jamais été mise en évidence sur féverole.

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été favorables au développement des insectes. Veillez à surveiller vos parcelles pour observer l'évolution des populations de thrips et de sitones.

Vous trouverez à la fin de ce bulletin un rappel des seuils de nuisibilité des ravageurs des protéagineux.

Protéagineux

Animateur référent

ARVALIS-Institut du végétal

Clémence ALIAGA

Tel : 02 32 07 07 40

c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

ARVALIS-Institut du végétal

Elodie JOUANNEAU

Tel : 02 31 71 13 91

e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Directeur de publication

Daniel GENISSEL

Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture de
Normandie.

Synthèse des observations du début de semaine 13

OBSERVATIONS Bilan de la semaine	Observations réalisées en début de semaine sur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 parcelles de féveroles de printemps ▪ 9 parcelles de pois de printemps
STADES Mesures	En féverole, 1 parcelle n'est pas encore levée, 2 parcelles sont levées et 2 parcelles sont au stade 2 feuilles. En pois, 2 parcelles sont en cours de levée, et les autres parcelles sont entre le stade 1 feuille et le stade 4 feuilles.
RAVAGEURS Mesures	<p>Thrips sur féveroles : sur 4 parcelles ayant fait l'objet d'une notation, des thrips ont été observés sur 3 d'entre elles (0,2, 1 et 2 thrips/plante).</p> <p>Sitones sur féveroles : sur 4 parcelles ayant fait l'objet d'une notation, la présence de sitones a été observée sur 3 d'entre elles. Sur 2 parcelles, on observe 1 à 5 morsures par plante sur les deux feuilles du bas. Sur la troisième parcelle, plus de 10 morsures sont observées sur les 2 feuilles du bas.</p> <p>Thrips sur pois : sur 7 parcelles ayant fait l'objet d'une notation, la présence de thrips a été observée sur 3 d'entre elles (0,05, 0,5 et 2 thrips/plante).</p> <p>Sitones sur pois : sur 9 parcelles ayant fait l'objet d'une notation, la présence de sitones a été observée sur 6 d'entre elles. Sur 5 d'entre elles, le nombre de morsures sur les deux stipules du bas est inférieur à 10. Pour 1 parcelle, on observe plus de 10 morsures de sitones.</p>

Mesures sur des zones non traitées insecticides



Thrips du lin et des céréales

Minuscule insecte noirâtre d'1 mm de long, communément appelé « mouchette d'orage », le thrips est actif dès 7-8°C. Si on peut l'observer sur féve role, il n'est nuisible que sur les pois.

En piquant le végétal pour se nourrir, il injecte une salive toxique, à l'origine de plantes très ramifiées, qui restent naines. Les feuilles sont gaufrées, avec des taches jaune ou brune.

La nuisibilité peut dépasser 30 q/ha. Les dégâts sont plus importants en cas de levée lente, alors qu'ils sont généralement très limités, voire nuls, en situation de levée rapide, même en présence d'insectes en grande quantité.



Source : ARVALIS – Institut du végétal

Sitones

Charançon de 3,5 à 5 mm de long, brun rougeâtre, le sitone est actif par temps ensoleillé, avec des températures supérieures à 12°C. Les encoches dues aux morsures des adultes n'ont pas d'impact sur le rendement, mais révèlent la présence de larves qui détruisent les nodosités et perturbent ainsi l'alimentation azotée des pois et féveroles. Les pertes de rendement peuvent atteindre 10-12 q/ha, mais ne sont pas systématiques.



Source : ARVALIS – Institut du végétal

RAPPEL : Seuils de nuisibilité

Thrips sur pois

Les thrips sont à surveiller à partir de 80 % de plantes levées jusqu'à maximum 6 feuilles. Le seuil de nuisibilité est atteint à partir d'un thrips observé par plante en moyenne ; seuil à relativiser en fonction de la vitesse de la levée.

Le dénombrement des insectes se fait en prélevant une dizaine de plantes au hasard, avec leur graine, débarrassées de leur terre. Les placer dans un sac plastique transparent, fermé. Placer le sac au soleil quelques minutes et le secouer. Dénombrer le nombre de thrips visibles et diviser par 10 pour obtenir l'infestation moyenne par plante.

Sitones sur pois et féveroles

Le seuil de nuisibilité est atteint sur pois et féveroles entre les stades levée et 6 feuilles, lorsqu'on dénombre 5 à 10 encoches au total sur les premières feuilles.